Zeitschrift: Domaine public Herausgeber: Domaine public

Band: - (2014) **Heft:** 2036

Artikel: Nespresso: des capsules secouées : en France déjà, le barrage à la

concurrence des capsules s'est effondré

Autor: Guyaz, Jacques

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1012727

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 18.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

détail que ces postes se retrouvent le plus souvent.

Les écarts se creusent

A relever aussi que les écarts salariaux entre hommes et femmes, à compétences et/ou responsabilités égales, se sont plutôt aggravés que réduits entre 2010 et 2012. L'OFS apporte même la précision suivante dans son communiqué: «L'ampleur des différences de salaires entre femmes et hommes tend à augmenter plus la qualification et le niveau de responsabilité pour le poste de travail sont élevés.»

S'il en est bien ainsi, c'est---dire si les femmes gagnent moins et n'occupent pas davantage de postes à responsabilité que les hommes, ce serait, selon un argument récurrent des milieux patronaux, parce qu'elles «rechignent» à s'engager davantage dans leur profession. Qu'ils se posent la question du pourquoi et du comment. La société en général, les entreprises tout particulièrement, sont-elles pensées et organisées pour que les hommes - les pères prennent une part égale à

celles des femmes aux soins et à l'éducation des enfants?

Ce n'est de toute évidence pas le cas. Et tant qu'il en sera ainsi, les femmes, en général à la demande au moins implicite des hommes, continueront de sacrifier, du moins en partie, leur vie professionnelle pour assurer le renouvellement des générations et la relève du personnel occupé dans les entreprises.

Le principe de l'égalité entre les hommes et les femmes est inscrit dans la Constitution. C'est d'ailleurs bien le seul endroit où cette égalité existe.

Nespresso: des capsules secouées

En France déjà, le barrage à la concurrence des capsules s'est effondré

Jacques Guyaz - 29 avril 2014 - URL: http://www.domainepublic.ch/articles/25703

La réussite des machines à café Nespresso est fondée sur un modèle économique astucieux: Nestlé conçoit les caractéristiques majeures du matériel, mais ne le fabrique pas directement et ne vend que les capsules. Les spécifications du couple machine/dosettes changent régulièrement afin de gêner la concurrence qui propose des produits «compatibles».

Mais ce petit jeu connaît désormais ses limites, en France tout au moins. A la suite d'une procédure ouverte devant l'Autorité de la concurrence de nos voisins. Nespresso a pris une série d'engagements pour faciliter l'accès à ses machines des autres acteurs du marché des capsules.

Le quart du chiffre d'affaires mondial de Nespresso est réalisé en France et 85% des capsules utilisées dans ses machines sont de la marque éponyme. Le marché français est donc de première importance pour l'entreprise de Vidy. Les sociétés qui ont saisi l'autorité de la concurrence, DEMP et Ethical Coffee Company, fondée par un ancien patron de Nespresso, dénoncent des *«pratiques*

d'éviction».

A la suite de l'enquête de l'Autorité de la concurrence, l'entreprise s'est engagée à communiquer aux autres fabricants de dosettes, qui en feraient la demande, toutes les modifications techniques des machines portant sur l'interaction entre les capsules et le matériel, au moins trois mois avant leur entrée en viqueur.

La marque de Nestlé s'est aussi engagée à changer sa garantie, qui s'appliquera désormais également lorsque des capsules d'une autre marque sont utilisées. Il incombera à Nespresso d'apporter la preuve que la défaillance constatée est provoquée par l'utilisation de dosettes d'une autre entreprise.

Enfin, Nespresso devra supprimer des machines toute inscription laissant entendre que le matériel ne peut fonctionner qu'avec les capsules d'origine.

Après un «test de marché» (nous appellerions cela une procédure de consultation),

l'Autorité de la concurrence se réunira sans doute au mois de juin pour examiner si ces mesures sont suffisantes.

Cette situation rappelle furieusement les tentatives désespérées de Microsoft pour maintenir le monopole du navigateur Internet Explorer et les abus de position dominante qui ont valu des amendes très salées aux grands de l'informatique. Nespresso a d'ailleurs aussi dû faire face à des actions en justice en Suisse.

Nespresso fabrique la quasitotalité de ses capsules dans le canton de Vaud. Elle y a son siège social, et personne n'est enclin à faire des difficultés à la poule aux œufs d'or. L'entreprise est un exemple d'innovation et de réussite industrielle et commerciale, mais la tentation de la recherche du monopole est toujours présente. Le mouvement entamé par les Français finira par être suivi partout, et la Suisse n'y échappera pas.

Cul-de-sac agricole

L'Année internationale de l'agriculture familiale est une occasion de réfléchir et d'agir

Jean-Daniel Delley - 30 avril 2014 - URL: http://www.domainepublic.ch/articles/25711

L'Onu a déclaré 2014 «Année de l'agriculture familiale». Une dédicace pour une structure certes millénaire, mais en voie de disparition? En aucun cas. Les exploitations familiales produisent 70% de l'alimentation de la planète et 40% de la population mondiale vivent de l'agriculture. L'Onu ne fait pas dans la nostalgie.

Au contraire, elle mise sur une forme d'organisation qui pourrait bien représenter la seule alternative viable à l'agriculture productiviste et industrielle, un échec humain, sanitaire et écologique. C'est le diagnostic posé par Olivier de Schutter, rapporteur spécial des Nations unies sur le droit à l'alimentation, dans un

document livré au terme de son mandat.

Le rapporteur constate certes une augmentation importante de la production agricole au cours des 50 dernières années, notamment grâce à la «révolution verte» - variétés à haut rendement, irrigation, mécanisation, pesticides et engrais azotés. Mais cette approche purement quantitative a eu des effets négatifs sur l'environnement. L'extension des monocultures a conduit à une baisse sensible de la biodiversité et donc à une érosion accélérée des sols ainsi qu'à la pollution des eaux. L'agriculture industrielle, en particulier l'élevage, contribue aux émissions de gaz à effet de

serre. Et le changement climatique contribue déjà à une baisse de la productivité agricole.

La production de viande engloutit plus du tiers des récoltes de céréales. Si l'on y ajoute les pâturages, l'élevage monopolise à lui seul 70% des terres agricoles. Et la production de biocarburants concurrence également les cultures vivrières.

Ce diagnostic signe l'échec de nos systèmes alimentaires. Si la production agricole globale a crû plus rapidement que la population au cours des dernières décennies, la faim et la malnutrition n'ont pas pour autant reculé de manière